

HARAMATA

A black silhouette of a camel caravan with riders, positioned behind the large title 'HARAMATA'.

No. 41, juin 2002



**Les
agriculteurs
innovateurs
débordent
d'inspiration**
pages 12 -15



DANS CE NUMERO

No. 41 juin 2002



INFOS

La campagne commerciale • Praia +9 •
NEPAD • Un monde planétaire

3



RECHERCHE : ORDRE DU JOUR

La sécurité alimentaire et Ag-Biotech • La terre
dégradée en Afrique du sud • Le Burkina Faso
se met a vert ? • Le renversement du désert •
Tous en ligne !

7



ARTICLE

Agriculteurs innovateurs : La créativité ça
se cultive

12



QUESTIONS FONCIERES

Les droits fonciers et les ONG • La concrétisation
des droits fonciers • La consultation sur la
politique foncière • Des réseaux pastoraux pour
l'Afrique orientale

16



PROGRAMMES ET DEBATS

Partenariat ou profits ?

19

LIVRES 22 • RESSOURCES 25

Couverture : Agriculteur innovateur, Ali Ouédraogo, exposant
son travail aux ambassadeurs des États-Unis (deuxième à
droite), Mike McGahuey, forestier de l'USAID (deuxième à
gauche) et l'ambassadeur d'Allemagne (à gauche).
Photo : Chris Reij.

Editorial

Notre article central raconte l'histoire de petits agriculteurs d'Afrique – leur créativité et leur dynamisme – face aux perspectives difficiles. On a longtemps entendu dire que de la « nécessité naît l'invention ». Les agriculteurs africains ont dû innover pour survivre dans des conditions économiques et climatiques sévères. Leurs propres gouvernements les ont peu aidés, et les ont taxés plus que soutenus.

Quel contraste avec les producteurs agricoles des pays riches ! Ici, les agriculteurs touchent des subventions importantes et leurs récoltes sont achetées à des prix de soutien, souvent grandement supérieurs aux niveaux du marché mondiale. Par conséquent, ils continuent de produire, que les prix couvrent ou non les dépenses, provoquant une surabondance de l'offre. Un large éventail de possibilités leur permet d'emprunter des fonds pour conserver l'environnement et avoir accès à des intrants et à des crédits à bon marché. Et lorsque la crise frappe, comme la fièvre aphteuse en Grande Bretagne, des fonds sont mis à disposition pour dédommager ceux qui ont perdu leurs bêtes.

Les inégalités entre les régions riches et pauvres de la planète et le gouffre qui sépare leurs perspectives d'avenir et leurs moyens de subsistance, semblent s'accroître. Les subventions versées aux paysans des pays riches mettent au pied du mur les paysans du Sud aux abois. Au même moment, la libéralisation des échanges a conduit au dumping de la nourriture bon marché d'Europe et d'Amérique du Nord sur tous les marchés mondiaux, détruisant de plus les perspectives des paysans pauvres.

L'action citoyenne commence à se mobiliser pour réclamer une justice commerciale plus équitable. Ce message doit être entendu par les numéros uns qui détiennent les grands pouvoirs dans ce monde. Si la mondialisation est bénéfique pour les riches seuls, elle sera un désastre pour nous tous. Nous devons élaborer des règlements et un système de gouvernance global qui représentent tous les citoyens du monde – pauvres et riches, jeunes et vieux. Nous devons nous y mettre dès aujourd'hui – nous n'avons plus les moyens d'attendre !

Campagne commerciale

Le libre échange profitera-t-il aux pauvres et participera-t-il à la réduction de la pauvreté ? C'est ce qu'affirment les partisans du libre échange. Pourtant, comme le montre clairement un nouveau rapport publié par l'Oxfam, rien n'est moins sûr. Et alors qu'un grand nombre de pays pauvres a été forcé de libéraliser l'économie et d'ouvrir le marché à des fournisseurs extérieurs, la majorité des pays riches a résisté, malgré leur discours.

Les négociations commerciales seront poursuivies pendant les deux années à venir, sous les auspices de l'Organisation Mondiale du Commerce (l'OMC). On a décrit ces négociations comme le « tour du développement » s'attelant à la pauvreté et plaçant au cœur des négociations, le commerce au service des pays les plus pauvres.

Par le passé, le commerce a montré son potentiel en favorisant l'accroissement des revenus tout en fournissant aux populations l'opportunité de se spécialiser et d'accéder à des marchés de plus grande valeur que l'offre locale. La preuve en est de la Chine qui montre comment croissance économique substantielle et réduction de la pauvreté résultent à la fois d'un travail intensif et de produits de haute technologie. Également, au Bangladesh, les femmes ont pu tirer des bénéfices importants, grâce à l'exportation de biens manufacturés. Mais surtout, les pays à faibles revenus, qui représentent 40% de la population mondiale, génèrent moins de 3% du commerce mondial.

Les dirigeants africains soutiennent dans le NEPAD (New Partnership for African Development) que les pays riches devraient eux-mêmes effectuer un ajustement structurel, comme les économies africaines ont été contraintes de le faire, dans les années 1980 et 90. Les pays développés devraient renoncer aux activités dans lesquelles ils ne trouvent plus de réel avantage de coût et permettraient aux pays pauvres de se développer dans les domaines tels que la production textile, sucre

et céréales, par exemple. Les politiques mises en place par les pays riches sont la clé des revenus et des moyens de subsistance des nations les plus pauvres. Par exemple, les subventions agricoles versées par les gouvernements de l'UE et des États-Unis à leurs agriculteurs conduisent à la surabondance de nombreuses matières premières telles que les céréales, le coton, les produits laitiers et la viande. Ces produits sont alors vendus à des prix inférieurs à la moyenne, ne permettant pas aux agriculteurs non subventionnés d'exercer la concurrence. Les gouvernements africains ont dû baisser leurs propres barrières commerciales en réponse à l'allègement de leur dette et à l'accès aux prêts. Ainsi, les paysans de nombreux pays pauvres ne peuvent non seulement pas vendre leurs récoltes sur le marché international mais luttent également pour vendre leurs biens sur leurs propres marchés locaux, débordés par des importations de viande surgelée et de riz bon marché.

Les pays riches se sont engagés à réduire les subventions agricoles au cours du premier tour des négociations commerciales mais, malgré tout, celles-ci n'ont fait qu'augmenter. Actuellement, elles s'élèvent à 245 milliards de dollars par an, l'UE étant la principale responsable, suivie par les États-Unis. Dernièrement, une nouvelle réglementation agricole américaine a rajouté 100 milliards de dollars supplémentaires pour les dix prochaines années. Aujourd'hui encore, la protection de l'agriculture est particulièrement dommageable pour les nations les plus pauvres, étant donné que l'agriculture y est le premier pourvoyeur d'emplois et représente pour beaucoup, la plus large part du PIB et du revenu à l'exportation. À l'inverse, la communauté agricole en Europe et en Amérique du Nord ne représente qu'une faible part de la population, mais elle constitue un groupe bien organisé et un lobby fort qui peut modifier le vote dans certains États-clés.

Le rapport de l'Oxfam estime que réduire les subventions et les barrières à l'importation pour les pays pauvres, rapporterait des gains économiques à hauteur de trois fois la valeur de l'aide. Mais il n'est pas





question de substituer l'aide au commerce ni l'inverse. Les fonds d'aide peuvent être utilisés de manière positive pour accroître la capacité des paysans pauvres à accéder aux marchés, grâce à une meilleure infrastructure, une meilleure

circulation de l'information, un soutien à la mise en conformité aux normes de qualité et le développement de groupements de producteurs.

Arrêter de subventionner les agriculteurs riches des pays développés, rapportera également des gains importants à ces pays. Ces subventions encouragent l'utilisation abusive d'intrants tels que les engrais, et génèrent un surplus de production. Les pays riches feraient bien de trouver un moyen pour promouvoir une production moins intensive, plus équitable, et plus respectueuse de l'environnement. L'UE sera forcée de suivre cette voie alors qu'elle prévoit de s'élargir tel qu'à la Pologne et la Hongrie, pays agricoles par excellence.

Deux poids, deux mesures est le titre du rapport de l'Oxfam qui intervient dans une campagne visant à obtenir un marché plus juste pour les nations les plus pauvres. Travaillant en collaboration avec d'autres organisations ils visent à mettre sur pied un mouvement global, réunissant pays riches et pays pauvres pour un commerce favorable au plus grand nombre.

Pour de plus amples informations, visitez www.oxfam.co.uk, ou www.maketradefair.com; ou veuillez contacter directement l'Oxfam à : advocacy@oxfaminternational.org

Deux poids, deux mesures est également disponible en anglais.

Praia +9

Les lecteurs fidèles de *Haramata* doivent se souvenir encore de la Conférence de Praia de 1994, conduite par le CILSS et le Club du Sahel. La réunion a rassemblé un grand nombre d'acteurs des pays du Sahel, parmi lesquels, les gouvernements, les leaders paysans, les

chercheurs et les ONG, ainsi que les bailleurs de fonds. Elle a clairement posé les propositions en faveur de la décentralisation, la gestion des ressources naturelles, et la nécessité de clarifier les droits fonciers, en particulier pour garantir l'accès aux groupes les plus pauvres. Elle a favorisé également l'élaboration d'un cadre de travail législatif national sur le régime foncier reposant sur l'égalité et la justice sociale.

Quelles ont été les réalisations depuis Praia ? A-t-on mis en pratique ces propositions, et atteint une plus grande sécurité foncière sur le terrain et pour qui ? Les conflits fonciers, se sont-ils réduits et une gestion plus décentralisée a-t-elle apporté un accès plus équitable aux groupes défavorisés ?

Le CILSS lance un processus d'analyse post-Praia, grâce à une série de consultations au niveau régional et national, afin de documenter ce qui a été réalisé, et au vu des défis à venir. Le processus prendra fin au cours d'un forum régional qui se tiendra en septembre 2003, pour apporter des conseils stratégiques au prochain sommet du CILSS à Nouakchott à la fin de la même année.

Le Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), basé à Ouagadougou, représente neuf états-membres sahéliens. Pour de plus amples détails sur cette initiative, merci de contacter : Mahamane Touré sur : mdtoure@liptinfor.bf



NEPAD

Une nouvelle initiative mondiale de grande envergure a été lancée pour promouvoir le développement de l'Afrique – le nouveau programme pour le développement de l'Afrique (New Programme for Africa's Development NEPAD) – et a été discutée par les nations les plus riches du monde lors du Sommet du G8 qui a eu lieu cet été au Canada. Il s'agit d'une initiative politique de haut niveau, qui commence à prendre forme.

Le NEPAD rassemble les projets et les mesures souhaités des

Présidents de l'Afrique du Sud, du Nigeria, du Sénégal et de l'Algérie sous la forme d'un ensemble de propositions visant à éradiquer la pauvreté, à générer un développement économique durable, ainsi qu'à permettre à l'Afrique de participer activement aux décisions internationales et de ne plus rester sur la touche. Les propositions du NEPAD portent sur la paix et la sécurité, une gouvernance démocratique, un développement des infrastructures, la santé, l'éducation, la réduction de la pauvreté, l'agriculture, l'environnement, la culture, la science et la technologie.



Le NEPAD est censé représenter une initiative conduite par l'Afrique, qui reconnaît le rôle clé de l'Afrique pour remédier à la pauvreté et encourager un développement plus durable. Mais ses partisans reconnaissent également les défis sévères que connaît l'Afrique à l'aube du nouveau millénaire. L'ensemble du continent connaît une augmentation des niveaux de pauvreté, une chute dans le commerce mondial et l'espérance de vie la plus faible de la terre. La proportion de HIV/SIDA est de 25% de la population dans plusieurs pays et on estime que 250 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable. Les espoirs de paix restent inachevés dans beaucoup de zones de conflit, bien que l'exemple de la Sierra Leone, qui s'est rendue aux urnes en mai, montre qu'un pays peut s'il est convenablement soutenu, se remettre d'années de conflit violent et rétablir des processus démocratiques.

Les propositions en faveur de l'agriculture soulignent l'importance des petits exploitants agricoles, en particulier des femmes, qui devraient être au cœur de la stratégie. Les bailleurs de fonds ont prêté trop peu d'attention au développement agricole sur lequel dépendent plus de 70% des africains les plus pauvres. Par exemple, les prêts de la Banque mondiale en faveur de l'agriculture ont considérablement chuté passant

de 39% du portefeuille total en 1978, à 12% en 1996 et à 7% en 2000. Une amélioration de l'infrastructure rurale sera aussi nécessaire pour aider les paysans à accéder plus facilement aux marchés.

Certains observateurs s'interrogent sur les retombées d'une telle initiative mondiale de plus, et mettent l'accent sur la nécessité pour le NEPAD de cadrer efficacement les plans déjà mis en œuvre. Par exemple, de nombreux pays d'Afrique sont actuellement engagés dans des stratégies de réduction de la pauvreté, qui tentent de coordonner des soutiens apportés par tous les

donateurs. De même, les négociations commerciales menées sous les auspices de l'OMC fournissent un terrain propice pour contrer les pratiques commerciales injustes, pour permettre un meilleur accès aux marchés des pays riches, et pour en finir avec les subventions agricoles en Europe et aux États-Unis.

D'autres encore estiment que le processus du NEPAD a été totalement « directif » sans qu'aucun membre de la société civile africaine n'ait pu prendre part à l'identification des priorités et aux orientations à suivre. Un meilleur accès aux marchés serait bénéfique aux paysans, mais de graves problèmes persistent en raison des faibles prix du marché mondial de nombreuses matières premières. Parallèlement, beaucoup reste à faire pour promouvoir les exportations en Afrique, renverser différentes barrières commerciales et développer la capacité de négociation au sein de l'OMC et d'autres conférences relatives au commerce planétaire.

Le document émis par le NEPAD fait remarquer de façon très juste, la nécessité pour l'Europe et l'Amérique du Nord de procéder à des ajustements structurels, afin de parer aux coûts trop élevés dans le secteur agricole qui ne peut survivre que grâce à des subventions très élevées. Il faut en finir avec ces subventions, si les paysans africains

veulent accéder aux prix et aux marchés afin de consolider les fondements d'une croissance économique et des investissements dans l'agriculture.

Nous suivrons la progression du NEPAD avec intérêt. Son succès dépendra, à la fois de la mobilisation des intéressées au niveau local comme au niveau global et de l'engagement dans la voie de la démocratie et des droits de l'homme. Il devra s'appuyer sur les nombreuses initiatives existantes afin d'éviter la duplication et la création de structures parallèles. Il devra apporter davantage de poids politique sur les questions d'exonération de la dette et de suppression des barrières commerciales et des subventions agricoles dans les pays riches qui bloquent l'évolution de l'Afrique.

Pour de plus amples informations, visitez le site du NEPAD, sur : www.nepad.org

Une planète qui se mondialise

Pour le pire ou pour le meilleur, c'est le monde dans lequel nous vivons. Pouvons-nous discerner les effets de la mondialisation ? Que nous apporte-t-elle sur le terrain ? En avril/mai, pendant deux semaines, le débat électronique dirigé par l'ODI a exploré les effets et les répercussions de la mondialisation sur la recherche et le développement de l'agriculture, réunissant les contributions de 166 personnes de plus de 30 pays.

Le débat s'est en grande partie concentré sur les problèmes que les paysans rencontrent pour accéder aux marchés des exportations, et sur leur vulnérabilité accrue face aux faibles prix et à la surabondance. Exporter avec succès nécessite une organisation pointue et l'accès à l'information, pour envoyer le bon produit au bon endroit au bon moment. Des normes de plus en plus exigeantes sont aujourd'hui requises pour nombre de produits, normes souvent difficiles à atteindre. Beaucoup de marchés se concentrent à l'extrême, et les supermarchés exigent des livraisons en gros de produits standards pour remplir les

rayons. Les paysans qui peuvent livrer de grandes quantités ont plus de chance de vendre à ces acheteurs-là. Les autres doivent se regrouper en coopératives et travailler avec des intermédiaires et des commerçants détaillants. Tous les paysans doivent s'adapter rapidement pour se conformer aux nouvelles normes, aux marchés et à la demande, ce qui génère toujours plus de pressions.

Les agriculteurs des pays en voie de développement sont également sujets à une concurrence féroce face aux produits agricoles importés. Parmi les sujets abordés au cours du débat organisé par l'ODI, il a été question des cuisses de poulet surgelées et du riz produits par les États-Unis et l'Europe. Ces produits, largement subventionnés, sont à l'origine d'une concurrence sévère pour les producteurs locaux, en raison de la suppression des tarifs douaniers qui représentaient auparavant une protection pour les agriculteurs locaux. Quand dans certains cas, la perte pour le paysan représente un gain pour le consommateur, dans d'autres, les stratégies émises par les négociants s'accordent pour que les deux parties soient perdantes.

Alors que certains bienfaits de la mondialisation, comme la croissance intensive des téléphones portables, ont été reconnus, le débat a présenté un avenir incertain et difficile pour les agriculteurs à petite échelle à l'heure de la mondialisation. Beaucoup devront diversifier leurs sources de revenus, pendant que d'autres seront contraints d'abandonner le secteur. Le débat n'a pas laissé transparaître de solutions issues de la recherche du secteur public susceptibles d'aider les paysans à surmonter les défis de la mondialisation. Une majorité considère que ce sont les organisations de paysans elles-mêmes qui doivent donner le ton, en développant leur position de force et l'accès aux marchés grâce aux livraisons en gros, et en gagnant un poids politique.

Pour un résumé du débat et pour accéder plus en détail aux contributions, rendez-vous sur www.rimisp.cl/agren



Infos sur la sécurité alimentaire et Ag-Biotech

L'Institut Méridien est une ONG qui travaille sur des questions environnementales, sanitaires, économiques et sociales. Il vient de lancer un service électronique d'informations relatives à la Sécurité Alimentaire et à Ag-Biotech pour nourrir un dialogue sur le bio-technologie et l'agriculture. Ce service s'adresse aux décideurs, aux représentants commerciaux, aux ONG, aux scientifiques, et à ceux qui souhaitent s'informer des développements les plus récents et les plus pertinents dans la biotechnologie agricole et la sécurité alimentaire.

Les abonnés recevront des courriers électroniques quotidiens qui résument les infos et les ressources sur la sécurité alimentaire, les droits relatifs à la propriété intellectuelle, la biosécurité, la responsabilité, le transfert de technologie, et l'Afrique sub-saharienne. Étant donné que les effets potentiels de la biotechnologie touchent de nombreuses sphères de la société, ce service Infos se concentre sur la recherche, les échanges mondiaux, les négociations environnementales, les politiques agricoles et les questions de sécurité alimentaire.

L'information contenue dans les Infos est recueillie à partir d'un éventail de sources dont les journaux scientifiques, la presse (journaux, radio, etc.), les publications des ONG, les organisations internationales (la Convention sur la biodiversité, l'OMC, par exemple), les centres de recherche agricole, les agences gouvernementales, et le secteur privé. Les résumés des infos présentent des liens afin que les abonnés puissent obtenir un supplément d'informations.

Pour souscrire un abonnement au service Infos sur la Sécurité Alimentaire et Ag-Biotech, gratuit grâce à un financement de la Fondation Rockefeller, veuillez visiter www.merid.org/fs-agbiotech

La terre dégradée d'Afrique du sud

Associer l'action commune à la science et au bon sens : Des solutions alternatives pour combattre la désertification a fait se rassembler 140 personnes durant trois semaines de conférence, afin d'explorer les alternatives permettant de venir à bout de la dégradation des terres arides en Afrique australe. La conférence a permis aux différents groupes de participants de mettre leurs compétences en commun de manière plus efficace, qu'ils soient représentants des organisations de base, chercheurs ou administrateurs gouvernementales. Un éventail d'activités et d'espaces variés a facilité les échanges de savoir-faire et de connaissances entre les participants, la découverte de l'intérêt de mettre en relation les connaissances locales et la science, de diffuser l'information, d'identifier les exemples innovants du progrès en marche, et d'acquérir une expérience pratique.

Dans un premier temps, une trentaine de personnes ont participé à une formation traitant de la communication, du suivi et de l'élaboration de programmes d'actions nationales, de l'élaboration de projets et de l'évaluation de la désertification. Les trois jours suivants ont consisté en une série d'exposés sur la Namibie et l'Afrique du Sud proposant des options pour les revenus non-agricoles, au régime foncier, aux connaissances traditionnelles, et à la lutte contre la désertification. L'accent a été mis sur la « traduction » de la recherche scientifique et des activités de développement dans un langage commun, afin de favoriser la bonne compréhension entre les participants divers.

Au cours de l'étape suivante de la conférence, les participants ont été



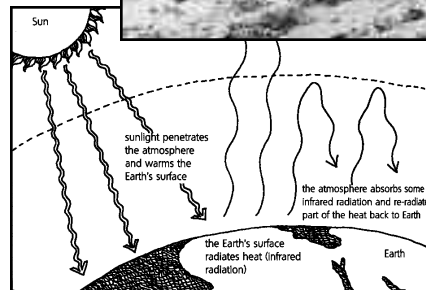
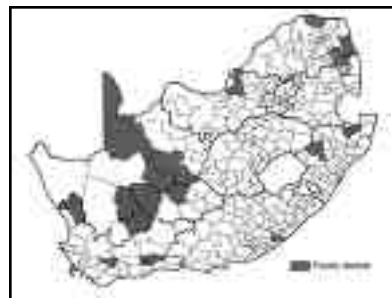
emmenés à voir la lutte contre la désertification au terrain. Pendant cinq jours, les visites de six communautés de Namibie et d'Afrique du Sud ont permis d'approfondir les connaissances des initiatives locales, telles que le tourisme et l'artisanat, l'amélioration des pratiques agricoles, et des méthodes simples de suivi écologique.

La dernière partie de la conférence a réuni les participants autour d'une synthèse des observations réalisées, afin de comparer les leçons dégagées des différentes communautés visitées, et afin de proposer des actions à mener dans l'année à venir. Alors que tous ont reconnu avoir beaucoup appris sur les méthodes de travail des uns et des autres, cet atelier de travail a mis en lumière les perspectives et les contraintes diverses rencontrées par les différents groupes. Les chercheurs se trouvent avec un système de récompense basé sur la production des publications, alors que pour les membres de la communauté seule compte vraiment une revalorisation rapide des revenus.

Pour de plus amples informations, merci de contacter : Mary Seely et Petra Moser, Desert Research Fundation, PO Box 20232, Windhoek, Namibie mseely@drfn.org.na et petram@drfn.org.na ou le site web de la conférence : www.drfn.org.na/des

Nature divided: Land Degradation in South Africa offre une excellente vision des problèmes liés à l'environnement, et des zones prioritaires d'intervention. L'Afrique du Sud possède 90% de ses terres dans les régions sèches, et un passé de division de la terre selon des lignes raciales qui ont concentrés les pauvres dans les régions les plus marginales. Les « zones communales », réservées pour les petits paysans africains, sont sous pression en raison de la domination des terres agricoles commerciales détenues par les propriétaires blancs dans les régions les plus productives.

La dégradation de la terre est surtout prononcée dans les zones communales où la taille des parcelles disponibles est inadéquates. On y trouve des densités élevées d'hommes et de bétail, et très peu d'incitation à



investir dans la terre. Par le passé, la vulgarisation agricole a imposé des technologies mal-conçues aux contraintes vécues par les populations. Une approche alternative qui prenne en compte, à la fois les facteurs biophysiques et socioculturels et des systèmes permettant le suivi des données relatives aux précipitations, aux sols et à la végétation est nécessaire. Les

actions à mener doivent impliquer les utilisateurs de la terre dans la prise de décisions et les stratégies d'intervention, puisqu'ils sont les seuls à avoir le plus grand intérêt à optimiser la productivité de leur terre. Le livre contient de nombreuses photos, cartes et illustrations qui rendent la lecture attractive et très enrichissante.

Pour en obtenir des exemplaires, veuillez contacter: Seshni Moodley smoodley@juta.co.za fax: +27.21.762.4523

Le Burkina Faso se met au vert ?

Le Nord du Plateau central du Burkina Faso est réputé pour être une zone de forte densité démographique, en marge de toute agriculture et soumise à l'érosion et à la dégradation des sols. Or, certaines personnes qui connaissent bien cette région, ont déjà clairement perçu, ces dernières années, les signes de «guérison» de l'environnement. Vers 1980, la plupart des forestiers, géographes et agronomes étaient très pessimistes quant à l'avenir du Plateau central. Des écrivains ont souligné les fortes densités démographiques, l'expansion agricole sur les terres marginales, la destruction de la végétation, l'apparition des sols nus, la diminution des récoltes de céréales déjà faibles, le morcellement

des terres agricoles, et la sécurité alimentaire plus que précaire à laquelle étaient confrontées de nombreuses familles. De telles conditions, ont poussé nombre d'entre elles à rassembler le peu qu'elles possédaient, et à émigrer vers des régions moins sèches et plus fertiles, dans l'ouest ou le sud-ouest du Burkina Faso. Nombreux aussi sont ceux qui ont émigré vers la Côte d'Ivoire où ils se sont installés et ont développé des plantations de café et de cacao.

Aux années 80, la situation dans le Plateau central semble changer. Des expériences menées à partir des tech-

nologies de conservation des eaux et du sol (CES) sont lancées et des méthodes simples mais efficaces, accessibles à tous les paysans de la région, sont largement appliquées – notamment des techniques traditionnelles améliorées, les bien-connues *trous de plantation* ou *zai*, ainsi que les *cordons de pierre*. Grâce à des investissements privés et publics, ces technologies ont pu être rapidement développées.

Début 2001, le Fonds International de Développement Agricole lance une enquête afin d'évaluer les conséquences de la mise en pratique des méthodes CES, l'agro-foresterie et de l'intensification agricole dans cette région. Cette étude porte essentiellement sur les effets perçus par des agriculteurs dans cinq villages donnés.

Ces agriculteurs confirment que les récoltes ne sont plus en baisse et,

pour certaines, commencent à augmenter dans les champs traités par la CES. La sécurité alimentaire familiale s'est améliorée, la gestion du bétail a évolué vers un meilleur contrôle et avec plus d'engraissement; et les résidus des récoltes sont gérés avec beaucoup plus de soin. Les paysans investissent davantage dans le bétail, notamment dans les villages qui ont vu s'élever la nappe phréatique, grâce aux méthodes CES et la collecte des eaux de ruissellement. Les champs cultivés sont également plus arborés qu'il y a dix ou quinze ans, grâce à une meilleure protection de la



Credit: Chris Reij

Dans le village de Ranawa plus de 50 ha de terre nue ont été réhabilités depuis 1985

régénération naturelle. Certaines familles, qui avaient quitté leur foyer entre 1975 et 1985 pour s'installer ailleurs, sont revenues au pays en raison de meilleures conditions permettant la production agricole. Et enfin, les paysans qui ont traité leurs champs en appliquant les techniques CES, ont également commencé à gérer de façon beaucoup plus systématique la fertilité des sols. Une deuxième étude, menée en mai 2001 dans la même région dans le cadre du projet GTZ-PATECORE, confirme ces résultats.

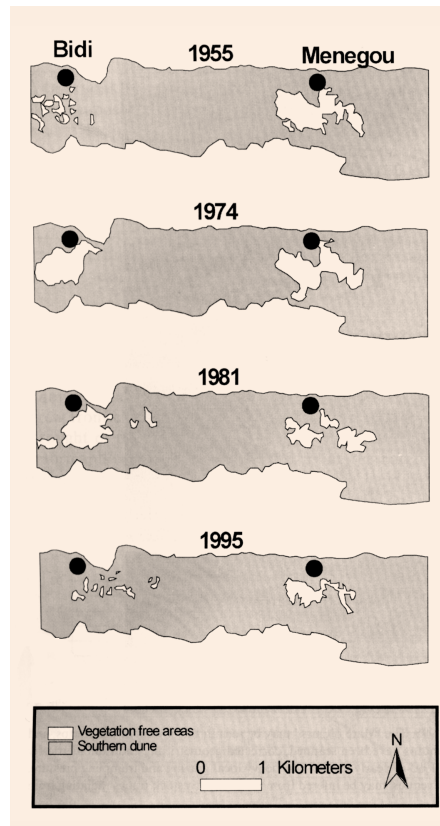
Une nouvelle étude a été lancée pour analyser et évaluer à long terme, les effets du programme de réhabilitation de l'environnement mené dans le Nord du Plateau central entre 1980 et 2000. Ces recherches sont co-financées par l'ambassade des Pays Bas, GTZ-PATECORE et USAID, et leurs conclusions doivent être présentées fin 2002. C'est le Conseil National pour la Gestion de l'Environnement (CONAGESE) qui est responsable de cette étude menée par une quinzaine de chercheurs Burkinabé. Pour obtenir une vision la plus claire possible des changements environnementaux intervenus depuis ces vingt dernières années, ils ont à leur disposition un ensemble d'outils MARP, d'enquêtes conventionnelles, d'analyses du sol, ainsi que des images satellites et des photos aériennes couvrant une douzaine de villages. Cette étude s'articule autour d'un argument clé : la réhabilitation de l'environnement semble être étroitement liée à la mise en application des programmes CES par certains villages sur leurs terres cultivables ; cependant, au-delà de ces zones, la dégradation de l'environnement continue. Les villages faisant l'objet de cette étude ont donc été choisis de façon à couvrir des sites où les méthodes CES sont courantes et d'autres où l'activité est faible ou nulle.

Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations ou faire part de votre expérience, contactez Chris Reij, CDCS, Vrije Universiteit, De Boelelaan 1105, 1081 HV Amsterdam, Pay-Bas. Adresse électronique : cp.reij@dienst.vu.nl

Le renversement du désert

Dans les années 1970 – 80, l'idée selon laquelle le désert du Sahara progressait en direction du Sud, vers les terres cultivées et les pâturages, était largement répandue. En effet, dans certaines régions du Sahel, apparaissaient certains signes caractéristiques du mouvement des dunes, en raison de la perte du couvert végétal. Or, depuis le milieu des années 80, ce phénomène de désertification semble s'être arrêté et la végétation avoir repris le dessus ; elle est toutefois différente de celle que l'on pouvait trouver auparavant.

Cette recherche porte sur les dunes fossiles de la province de Oudalan, au nord du Burkina Faso. Certains



écrivains ont évoqué, par le passé, le processus de désertification intense que subissaient ces dunes. Un ensemble de photos aériennes, d'images satellites, de recherches *in situ*, de témoignages de la population autochtone et de littérature sur le sujet, a permis d'identifier les changements subis par la couverture terrestre, d'évaluer l'ampleur de la dégradation. Ces dunes sont essentiellement exploitées pour le pâturage, la culture des champs et l'abattage de bois de chauffage.

Ces dernières années, ces dunes ont été envahies par d'importants peuplements de l'arbuste *Leptadenia*. Entre 1974 et 1981, la zone d'activité des dunes s'est nettement étendue. Toutefois, depuis, les proportions de terre nue ont diminué de façon continue, tandis que la population ligneuse s'est considérablement développée sur les versants Sud et Nord de la dune. Alors que des graminées vivaces dominaient avant 1972, on ne peut actuellement trouver celles-ci que dans les bas-fonds. Le cram-cram (*Cenchrus biflorus*) est désormais l'espèce graminacée dominante. L'élevage n'a pas récupéré le niveau qu'il connaissait avant la sécheresse.

Cette recherche soutient l'idée que les généralisations sur l'augmentation de la dégradation et de la désertification, sont dangereuses. Au contraire, les changements environnementaux semblent en effet, être fortement liés aux fluctuations des précipitations ; le facteur humain ne jouerait donc qu'un rôle secondaire. Toutefois, les types de changement et leur intensité sont très divers et très variables car chaque dune a son propre histoire environnementale. Ainsi, sur la dune Yomboli, on remarque que certaines zones ont été cultivées en continu sur les dunes, pour lesquelles aucun signe de dégradation significative n'a été observé. Sur la dune Bidi, par contre, on note des signes évidents de dégradation. Des actions « sur mesure » doivent donc être menées pour combattre la désertification en fonction des populations et des conditions propres à chaque région.

Desertification in reverse? Observations from northern Burkina

Faso, de Kjell Rasmussen, Bjarne Fog, et Jens Madsen. Global Environmental Change 11 (2001): p271-282. Vous pouvez contacter l'auteur à l'adresse électronique suivante : kr@geogr.ku.dk

Tous en ligne !

La plupart des chercheurs africains ne peuvent accéder aux recherches les plus récentes en relation avec leur sujet d'étude. Les bibliothèques universitaires n'ont pas les moyens de se procurer les revues et il n'est pas facile pour elles d'en publier. En outre, les revues africaines ne circulent pas en masse. D'autres régions en voie de développement connaissent les mêmes difficultés (bien qu'à moindre échelle).

Le Réseau international pour la disponibilité de l'information scientifique (International Network for the Availability of Scientific Publications – INASP) va radicalement changer cette situation. Ces cinq prochaines années et dans 40 pays, tous les chercheurs ayant une connexion internet bénéficieront d'un accès en ligne à plus de 6.000 revues et à des résumés parmi 20.000 références (depuis l'*African Development Review* jusqu'au *Veterinary Journal*.) Les éditeurs ont accordé des licences d'accès par pays à des prix extrêmement réduits. Dans le même temps, l'INASP permet aux revues éditées dans les pays en voie de développement, d'être publiées en ligne et offre un accès à de nombreuses formations Internet afin de s'assurer que le potentiel disponible d'information est entièrement exploité.

Une collaboration entre le Royaume Uni, le Danemark et la Suède soutient ce programme de valorisation de l'information scientifique. Le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Mozambique, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie bénéficient déjà de licences. Ce programme devrait être étendu au Bangladesh, au Sri Lanka, au Vietnam et à de nombreux autres pays, courant 2002.

Pour plus d'information : <http://www.inasp.info/peri/index.html>.

La Créativité ça se cultive

Cet ouvrage s'intéresse aux développements positifs menés en Afrique qui n'ont jamais fait les gros titres des journaux. Ils n'en sont cependant pas moins remarquables et dignes d'intérêt. Cette lecture, qui évoque de nombreuses innovations réalisées dans l'agriculture africaine, conduit ceux qui n'ont jamais côtoyé de près les paysages africains, à revenir sur les idées préconçues. Ces innovations n'ont pas été introduites par des « spécialistes » mais par les agriculteurs eux-mêmes, des femmes et des hommes qui ont essayé d'améliorer leur gestion de la terre et de l'eau, afin de répondre aux difficultés qu'ils rencontraient au quotidien.

S'appuyant sur deux programmes financés par les Pays-Bas, cet ouvrage explique comment les scientifiques, les agents de vulgarisation et les paysans doivent être impliqués dans des expériences communes, selon un plan de recherche établi par les agriculteurs eux-mêmes. Ces paysans innovateurs ont eu l'occasion de rencontrer d'autres innovateurs, afin d'échanger de nouvelles idées qu'ils pourraient adapter à leurs propres champs.

Le paradigme conventionnel du « transfert de technologie », selon lequel les scientifiques développent les technologies sur les sites de recherche, puis les agents de vulgarisation agricole les transmettent aux paysans, a bien souvent entraîné des résultats décevants. De plus, la plupart du temps, les solutions proposées ne peuvent être acceptées car elles sont trop onéreuses, non compatibles avec les conditions de travail, ou ne répondent pas aux besoins réels. Selon les auteurs, on devrait d'abord s'intéresser aux méthodes qu'appliquent les paysans eux-mêmes, puis les utiliser comme point de départ pour des expériences regroupant paysans et scientifiques. Dans le cadre de ces deux programmes, ces paysans innovateurs ont également pu présenter leurs innovations à d'autres, grâce aux médias, notamment les journaux, les radios locales et la télévision nationale. « C'est fascinant ! Pourquoi n'avions-nous pas découvert cela avant ? » ont souvent avoué les

journalistes qui ont pu voir ces inventions. La plupart de ces paysans n'ont pas gardé leurs connaissances égoïstement ; ils ont, au contraire, fait des efforts considérables pour les partager, en consacrant beaucoup de temps et d'énergie à former d'autres paysans, et ce de leur propre initiative et sans aucun soutien extérieur.

Une ressource essentielle

La créativité des paysans en Afrique constitue une ressource essentielle qui ne demande qu'à être exploitée. Ce sont les communautés locales qui soutiennent l'Afrique – en dépit, et non à cause, de gouvernements incompetents. Face à une pression populaire croissante, et parce qu'ils ont pris conscience des problèmes liés à la dégradation de l'environnement, les paysans recherchent des techniques plus productives pour exploiter les ressources disponibles sans pour autant les épuiser. En outre, une adaptation rapide aux changements de conditions est nécessaire. Dans la perspective d'une agriculture durable, les paysans doivent faire avancer les nouvelles connaissances locales de façon active et continue.

Cet ouvrage est recommandé à tous les décideurs, scientifiques et spécialistes du développement, concernés par le développement durable en Afrique ou ailleurs, et dont l'opinion est bombardée par des idées négatives et préconçues sur cette région.

Tewolde Berhan Gebre Egziabher, Addis Abeba, Éthiopie

Expériences en commun

C'est dans le but de renforcer le potentiel des paysans que le Développement Participatif des Technologies (DPT) s'est développé. Ceci s'appuie sur les expériences menées par les paysans eux-mêmes pour trouver des méthodes d'exploitation des ressources plus efficaces afin d'augmenter le bien-être des familles et des communautés.

Le but n'est pas de convaincre les paysans d'adopter de nouvelles technologies, mais plutôt de les encourager à tester de nouvelles

alternatives et de choisir ce qui est adapté à leur propre situation. Ce type d'interaction entre paysan et personne-ressource fait apparaître une démarche commune, comprenant six activités principales : ● *Introduction* ● *Analyse de la situation* ● *Recherche de solutions possibles* ● *Expérimentation* ● *Partage des résultats* ● *Poursuite du processus*

Dans tous les pays concernés par ce programme, le travail s'est concentré sur des régions sélectionnées, par exemple les Highlands du sud de la Tanzanie, certaines zones du Plateau central du Burkina Faso, la région du Tigré au nord de l'Éthiopie, le district de Kabale au sud-ouest de l'Ouganda. Quant au Zimbabwe, on disposait déjà pour ce pays de résultats considérables d'expériences menées dans le cadre de recherches participatives de la province de Masvingo. Ce programme avait donc pour but d'étendre cette approche à l'ensemble du pays.

Dans chaque pays, tous les partenaires ont d'abord dû se mettre d'accord sur les concepts d'*innovation* et d'*innovateur*. On définit généralement une innovation comme étant quelque chose de nouveau pour une localité donnée, mais qui ne l'est pas nécessairement pour le monde entier. Par exemple, un réfugié qui aperçoit un *chadouf* (instrument utilisé autrefois en Égypte pour puiser l'eau) au Soudan et qui, de retour au Tigré, développe un système d'irrigation basé sur le principe du chadouf, est considéré comme un innovateur dans cette région. Les paysans qui imiteraient simplement ce qu'un autre aurait développé et introduit dans le même village, ne seraient considérés que comme des «innovateurs de seconde génération», même si ce qu'ils ont créé est totalement nouveau sur leur propre exploitation.

L'identification des paysans innovateurs n'a pas été une démarche simple, car les paysans n'ont pas nécessairement conscience qu'ils sont en train

d'innover et d'expérimenter. Pour la plupart d'entre eux, la découverte de nouveautés par l'expérimentation fait partie de leurs activités quotidiennes, non pas séparée d'elles comme c'est le cas dans le milieu scientifique.

Parmi les innovateurs les plus brillants remarquables à travers ce programme, nombre d'entre eux sont relativement aisés, souvent grâce à leurs inventions. Par conséquent, au niveau du programme, on s'est plutôt attaché aux innovations mineures et souvent négligées, qui sont réalisées par des paysans moins dotés en ressources, sur leurs

exploitations. Lorsque on s'est intéressé aux innovations mises au point par des femmes, on s'est aperçu qu'elles étaient en général peu coûteuses, et faisaient essentiellement appel aux ressources locales. De telles innovations semblent particulièrement

intéressantes pour les paysans les moins aisés. Cependant, ces innovateurs disposent de moins de moyens et de confiance en eux que les innovateurs hommes plus aisés, pour répandre leurs idées. La vulgarisation agricole pourrait jouer un rôle important pour encourager la communication entre paysans sur les solutions peu exigeantes en ressources, mises au point par de modestes innovateurs locaux.



L'augmentation durable des rendements constitue un facteur de motivation important

Credit: Will Critchley



Ousséni Zoromé a protégé le processus de régénération naturelle dans ses champs (Burkina Faso)

Credit: Chris Reij

Paysans et chercheurs se sont associés pour mener des expériences communes, dont certaines s'articulent autour de la validation scientifique des innovations locales. Le but de ces procédures plus conventionnelles, était de collecter des données pour effectuer des analyses statistiques. D'autres expérimentations devaient permettre aux paysans d'évaluer leurs innovations et d'étudier les différents moyens de les améliorer. Ces procédures et ces évaluations-ci ne pouvaient être menées que par les paysans eux-mêmes. Ils ont été encouragés à approfondir ces expérimentations par l'analyse de leurs propres expériences et erreurs.

Credit: Chris Reij



Credit: Will Critchley

Barthélémy Djambou, innovateur principal de l'Ouest Cameroun (à gauche) et Susanna Sylvester, spécialiste du compostage (Tanzanie)

Diffusion des idées et méthodes

L'idée de départ était de diffuser plus largement les innovations ayant été scientifiquement validées. Cependant, les paysans attendaient rarement que les scientifiques approuvent leur nouvelle technologie. Après des rencontres entre agriculteurs, des paysans du Burkina Faso n'ont pas tardé à utiliser les innovations dont ils venaient de découvrir les qualités. En Tanzanie, les semences et les végétaux étaient échangés de manière informelle entre les paysans lors de leurs rencontres, puis plantés ultérieurement. Certaines innovations locales se sont ainsi rapidement et largement répandues. Des enquêtes de suivi ont révélé que 79 agriculteurs du district de Njombe, ainsi que des agriculteurs d'autres

districts et régions, ont commencé à utiliser la technique de semis de maïs en grands trous de plantation mise au point par un agriculteur local, avant qu'elle ne soit validée par les scientifiques.

Le succès de la propagation des innovations entre paysans dépend de la volonté de chacun de partager savoirs et expériences. En Tunisie, une femme fit part de son innovation (éclosion des oeufs avec le chaleur du fumier en décomposition) aux autres paysans seulement après l'avoir présentée lors d'une émission de radio. Certaines personnes ne souhaitent pas du tout parler de leurs innovations, et d'autres le feront uniquement pour de l'argent. Mais dans la plupart des cas, les paysans ne demandent

qu'à les partager, à des fins de reconnaissance publique et sociale ou tout simplement par devoir envers leur communauté.

Les femmes dont les innovations vont à l'encontre des standards sociaux sont réticentes à les partager ouvertement. Les moins aisées, particulière-

ment les femmes chefs de famille, ont du mal à consacrer du temps à la formation des autres paysans. Dans des pays comme la Tunisie, où le rayon de communication des femmes est restreint, la radio reste le meilleur vecteur, au-delà du cercle familial et de l'entourage féminin.

Sensibilisation et pression pour un changement de politique

Dans le cadre des deux programmes, les huit pays participants (Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Kenya, Tanzanie, Tunisie, Ouganda et Zimbabwe) ont mené plusieurs actions pour sensibiliser et influencer les politiques gouvernementales en faveur des innovations d'origine paysanne. Des soins particuliers ont été portés à l'élaboration de

documentations et de publications, présentées sous forme de fiches de travail, comptes rendus de projets, rapports de groupes d'étude, textes de conférences et articles de bulletins d'information et de journaux. Au Cameroun et en Éthiopie, les programmes ont créé des bulletins locaux pour présenter les innovations paysannes. Les équipes de tous les pays ont obtenu l'accès aux radios, aux télévisions et à la presse.

Dans le but d'améliorer le dialogue avec le pouvoir décisionnaire, les responsables politiques ont été invités à participer aux comités directeurs du programme et à rendre visite aux paysans innovateurs. En Éthiopie, par exemple, le personnel des ministères de l'agriculture et de l'éducation

du gouvernement fédéral sont allés sur le terrain pour rencontrer les paysans innovateurs. De même dans les autres pays, des réunions et des visites ont été organisées sur les lieux avec les responsables des programmes nationaux de recherche et de développement agricole. Dans le cas de l'Ouganda, le président et le vice-président ont pu rendre visite aux paysans innovateurs identifiés par le programme.

Farmer innovation in Africa : A source of inspiration for agricultural development, sous la direction de Chris Reij et Ann Waters-Bayer, Earthscan Publications, London, 2001. Pour vos commandes, contactez : earthinfo@earthscan.co.uk

Présentation de quelques paysans innovateurs :

Ayelech Fikre, paysanne de la région d'Amhara en Éthiopie, fait preuve d'une immense énergie et d'une très grande persévérance. Elle a passé plusieurs décennies à combiner et améliorer les mesures de conservation des eaux et du sol sur sa parcelle située sur un terrain en pente. Ayelech a hérité la terre de son père, après son décès il y a 40 ans. Remarquant les dégâts de l'érosion sur sa terre, elle a commencé à creuser des fossés de drainage et à monter des cordons de pierres. Un mélange de fumier et de compost permet d'améliorer la qualité du sol, pour les cultures intercalaires de haricots, maïs, sorgho, tef et orge. Les eaux de pluie s'écoulent directement par les fossés dans des petites parcelles de caféiers, pendant que d'autres plantes et buissons lui fournissent l'énergie, le houblon et les fruits.

Zigta Gebremedhin paysan irob de la région du Tigré au nord de l'Éthiopie, s'inspirant de méthodes existantes ailleurs de collecte des eaux, a construit des 'pièges' à sédiments pour retenir le sol, entraîné par les inondations saisonnières. Ces murs de pierres ont progressivement formé des sortes de terrasses, dont certaines ont accumulé jusqu'à 10 mètres d'épaisseur de boue en provenance du plateau supérieur. La transplantation d'herbes rampantes derrière ces digues a permis de renforcer la structure générale, tout en fournissant de l'herbage pour les animaux. Au fil du temps, la plupart de ses voisins ont suivi son exemple.

Yacouba Sawadogo, paysan du nord-ouest du Burkina Faso, a commencé à améliorer les trous de plantation traditionnels, ou zaï en 1980. Des 1984, il lance des réunions bi-annuelles pour permettre aux paysans d'échanger leurs expériences, leurs points de vue et leurs semences. Elles sont organisées autour d'un thème, tel que les cultures arborées en zaï ou la culture du sésame. En tant que président de l'Association Zaï, Yacouba est considéré comme un innovateur important, mais les nombreuses visites de son exploitation lui prennent énormément de temps. A Gourcy, un village tout près, Ali Ouedraogo a beaucoup investi sur des terres nues et abandonnées, creusant des zaï et dressant des cordons de pierres. Aujourd'hui, grâce à ces mesures de conservation des sols et grâce au compost, elles donnent d'excellentes récoltes. Ali forme certains paysans à ces méthodes pour qu'ils puissent les essayer sur leurs propres terres.

Wilbert Mville, du district de Njombe dans le sud de la Tanzanie, a développé un système de culture de maïs en trous de plantation, plutôt qu'en lignes. Son bétail engraisé à l'étable fournit un fumier prêt à l'emploi pour des grands trous – 60 à 120cm de diamètre et 30 à 60cm de profondeur. Ensemencés avec 20 à 25 graines et éclaircis de 15 à 18 plants, ces trous permettent une meilleure concentration de l'humidité et des éléments nutritifs. Chaque saison, il en creuse de nouveaux. La production est supérieure de 50% par rapport à la culture en lignes, mais beaucoup de paysans ont du mal à obtenir suffisamment de fumier pour assurer de bonnes récoltes.

ONG et droits fonciers

Les ONG peuvent-elles agir sur les politiques publiques pour défendre les droits fonciers des paysans pauvres? Les contraintes institutionnelles et politiques sont-elles trop importantes? Les ONG peuvent-elles s'engager avec le gouvernement, tout en gardant leur indépendance? Au Mozambique et au Kenya, une récente étude a évalué les réalisations et les limites des ONG à influencer la conception et la mise en oeuvre d'une politique foncière. Dans les deux pays, on a noté que, malgré une législation très bien élaborée, il était toujours possible de la modifier, réinterpréter ou ignorer au moment de sa mise en application. À ce stade, les rapports de force au niveau local sont déterminants à sa bonne mise en oeuvre. Les ONG doivent passer au moins autant de temps dans le suivi de la mise en oeuvre locale de la politique foncière, que dans le lobbying au niveau national.

L'étude montre aussi que les ONG doivent commencer par clarifier les conditions de leur coopération avec le gouvernement afin d'explicitier leurs positions respectives. Dans ce domaine, les revendications et l'influence des ONG seraient renforcées si elles disposaient d'arguments bien documentés pour sécuriser les droits fonciers des paysans pauvres.

Pour obtenir des informations complémentaires, contacter: Nazneen Kanji, IIED nazneen.kanji@iied.org, Carla Braga, University of Eduardo Mondlane, Mozambique cbraga@tropical.co.mz, et Winnie Mitullah, Institute for Development Studies, Nairobi, Kenya wvmitullah@swiftkenya.com

Sécurisation des droits fonciers

La réunion «Pour une sécurisation foncière des producteurs ruraux» s'est tenue à Ouagadougou entre le 19 et le 21 mars 2002 pour examiner les résultats de recherches récentes et d'expériences concrètes dans le domaine de la sécurisation d'accès à la terre. Durant trois jours, quelques quatre-vingts personnes (chercheurs, décideurs, présidents

d'organisations paysannes et conseillers élus de dix pays d'Afrique occidentale) ont débattu de la notion de sécurisation des droits fonciers et des nouvelles approches qui pourraient améliorer la situation des populations rurales. Dans son discours, le secrétaire général du ministère de l'agriculture du Burkina Faso a souligné l'importance d'une politique foncière pour le développement d'une agriculture durable. La question de la sécurisation foncière s'est posée plus sérieusement à partir des années 1990, avec la libéralisation économique, les politiques d'ajustement structurel, de démocratisation et de décentralisation. Avec la globalisation, des changements de grande envergure sont en cours. Il est d'autant plus indispensable d'élaborer des règles de régulation de la compétition pour la terre.

Garantir une certaine sécurité aux agriculteurs apparaît comme une question économique et sociale vitale. La réalisation de cet objectif permettrait de rompre avec le dualisme légal issu de la période coloniale qui a généré beaucoup d'incertitude et d'insécurité. Les communautés rurales et leurs représentants (conseillers élus ou associations locales) doivent obtenir plus de responsabilités pour pouvoir assurer « localement » la gestion des terres et des ressources. Sans vouloir contester le rôle de l'État dans la réglementation foncière, ce serait une manière de mieux cibler l'intervention des gouvernements. Ceux-ci seraient amenés à clarifier les principes qui régissent les questions foncières et à réaffirmer leur volonté de déléguer des responsabilités réelles aux communautés rurales et à leurs représentants, conformément au principe de subsidiarité.

- Le groupe de travail a examiné les différentes approches suivies dans toute l'Afrique occidentale, ainsi que leurs forces et faiblesses. Ont notamment été discutés:
- les Plans fonciers ruraux lancés depuis le début des années 1990 qui soulèvent plusieurs questions, comme les problèmes d'établissement et de mise à jour des registres fonciers. Nulle part ils n'ont pu permettre l'établissement de certificats, et donc prouver leur

efficacité dans le domaine de la sécurisation foncière.

- Une approche basée sur la transaction permettrait de répondre à l'augmentation des accords écrits informels. Encourager de telles mesures tout en insistant sur l'ajout de certaines clauses pour éviter les ambiguïtés constituerait une avancée, mais il y a encore trop peu d'exemples concrets pour en juger.
- Dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, par contre, des accords locaux ont déjà été signés entre les représentants de la population locale et l'administration, après négociation et définition communes des règlements. Cependant, l'État doit reconnaître officiellement ces accords pour qu'ils puissent entrer en vigueur. Plutôt que d'essayer de tout codifier, il est généralement suffisant d'établir quelques principes fondamentaux, comme l'accès aux points d'eau et les couloirs de passage pour le bétail.
- La décentralisation est l'occasion de renforcer les systèmes locaux d'administration de la terre et de les adapter aux conditions et priorités locales. Les élus peuvent établir des accords locaux, reconnus officiellement par l'État et ayant force de loi local, à condition de se conformer à la législation correspondante.

Malgré le nouveau consensus sur la nécessité de privilégier les réalités foncières locales, un problème important persiste quand il s'agit de choisir entre ces deux options fondamentales:

(i) « l'incorporation » qui reconnaît les droits locaux puis cherche à les intégrer dans un système public par la délivrance de certificats fonciers ;

(ii) « l'alliance », qui part du principe qu'actuellement la codification ou l'enregistrement systématique n'est ni possible ni souhaitable, et donne plus d'autonomie dans la définition des règlements. Le problème principal est de trouver comment associer deux méthodes différentes de réglementation foncière.

Ces deux options dissimulent des visions différentes des relations entre gouvernement central, communautés rurales et autorités locales, et



renvoient à des questions d'intérêts, de durée et de faisabilité. Par exemple, certains doutent de la pertinence de la première option et de l'aptitude des gouvernements à tenir à jour des registres fonciers fiables sur tout le pays.

Ce sont des choix politiques propres à chaque pays, selon leurs orientations politiques et institutionnelles. Dans les pays en pleine démocratisation, la population locale doit participer à la prise de telles décisions, comme le confirment les expériences menées sur l'élaboration participative d'une politique, présentées lors de cette réunion. De nouvelles approches sur la politique foncière sont en cours de mise en oeuvre et il est trop tôt pour pouvoir les juger de manière systématique. Il est essentiel de pouvoir suivre les expériences en cours, d'effectuer des évaluations détaillées et de trouver l'occasion de partager et comparer les commentaires des uns et des autres.

Pour obtenir des informations complémentaires, contacter drylands@iied.org et lavigne@gret.org. Les Actes de la réunion seront bientôt disponibles.

Consultation sur la politique foncière

Du 29 avril au 2 mai, la Banque Mondiale a tenu une réunion de consultation importante à Kampala sur les politiques foncières en Afrique. Elle a rassemblé plus de 150 chercheurs, décideurs, juristes, ONG et organismes donateurs. Cette réunion avait pour but de contribuer à la préparation du Rapport de recherche sur la politique foncière (Policy Research Report) de la Banque Mondiale, de permettre

QUESTIONS FONCIERES

un débat de grande envergure et l'échange de points de vue issus d'une grande partie du continent, et enfin d'examiner la manière d'intégrer les questions foncières aux stratégies de lutte contre la pauvreté.

Le programme très dense a couvert maints thèmes, y compris : conception des systèmes d'administration foncière ; la terre comme source de conflit ; développement du marché foncier ; des régimes fonciers coutumiers aux systèmes modernes ; réforme agraire ; accès à la terre pour les femmes ; droits pastoraux ; problèmes du foncier péri-urbain et taxes foncières. Des discussions par groupes régionaux ont permis d'examiner les problèmes fonciers et les défis particuliers à certains pays comme l'Afrique du Sud et le Zimbabwe. Une des dernières réunions a rassemblé les groupes régionaux, membres de Landnet Africa, afin de débattre leur programme futur.

Pour obtenir des informations complémentaires, se connecter sur le site : www.worldbank.org ou contacter : kdeining@worldbank.org

Réseaux pastoraux – Afrique de l'Est

En Afrique de l'Est, les voix des populations pastorales se sont rarement fait entendre au niveau politique, et ce depuis la période coloniale. Ces populations vivent non seulement à la périphérie de leurs pays, mais aussi en marge des débats nationaux. Les gouvernements et politiciens les jugent archaïques, objet d'une nécessaire transformation, pour comme ils disent, « *permettre à ces populations pastorales de se sédentariser et de vivre de manière civilisée* ».

Les populations pastorales ont besoin de trouver des structures nationales performantes afin de faire pression sur l'élaboration des politiques. A son apogée, le Kenya Pastoral Forum (KPF) a tellement inquiété le gouvernement kenyan que le président l'a qualifié d'organisation politique subversive. Des difficultés plus récentes avec le KPF ont amené l'Alliance foncière du Kenya à organiser une réunion en mars 2002, afin de relancer ce réseau oeuvrant pour

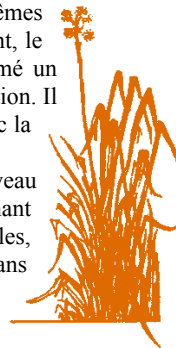
les populations pastorales du pays.

En Tanzanie, suite à une réunion à Arusha en milieu de l'année 2001, un réseau pastoral national a été créé, représenté par l'organisation TPHGO (Tanzania Pastoralists and Hunter-Gatherers Organization) et un comité directeur dont le but est d'élaborer une constitution pour l'organisation.

Au Kenya comme en Tanzanie, ces réseaux ont été très difficiles à mettre en place. Une partie du problème repose sur la diversité des organisations pastorales, locales, nationales et même régionales. Les questions pastorales ont suscité un intérêt très fort de la part des ONG internationales et des bailleurs de fonds, dont le rôle peut être délicat. Ces institutions ont été des acteurs principaux dans la formation du KPF mais elles ont aussi été tenues responsables de ses problèmes, à cause notamment de la manière dont elles ont retiré leur soutien lorsque le Forum a connu des difficultés.

En Tanzanie, la formation de la TPHGO a été justifiée par le fait que le précédent réseau, le Forum PINGO, n'a pas su représenter les intérêts des populations pastorales et des chasseurs-collecteurs. Pendant presque une décennie, le PINGO a reçu un soutien considérable d'ONG internationales et bailleurs de fonds, mais il y a environ deux ans, il a commencé à connaître des difficultés avec l'un de ses fondateurs principaux. Aujourd'hui, ces mêmes organisations sont à la tête de la TPHGO. Cependant, le Forum PINGO vient de se réorganiser : il a nommé un nouveau coordinateur pour travailler à sa reconstruction. Il sera intéressant de voir comment il se comporte avec la TPHGO.

L'efficacité des organisations pastorales au niveau national dépend de l'existence des structures émanant de la société civile pastorale, responsables, représentatives et bien implantées au niveau local. Sans elles, les bailleurs de fonds risquent de ne soutenir que des coquilles vides !



Partenariat ou profits ?

Les PPP, Partenariats Public-Privé, sont-ils seulement une mode passagère ou une innovation ingénieuse pour obtenir de nouvelles compétences et de nouveaux fonds alimentant des services publics négligés ? De la biotechnologie aux transports, de la santé à la distribution de l'eau, les PPP sont fortement encouragés à orienter le capital et le savoir-faire du service privé vers des secteurs à plus grande vocation sociale. En voulant associer les avantages des deux secteurs privé et public, ils ont été à l'origine de nombreux débats Nord et Sud. Les PPP poussent à l'économie libérale et à la privatisation qui dominent actuellement le monde. Des visions alternatives d'action et de responsabilité collective n'ont pas réussi à attirer la même attention. Le NEPAD, le nouveau programme pour le développement africain décrit dans la rubrique Informations en page 5, comprend une mesure spéciale pour promouvoir les PPP. Ils ont de fortes chances d'être très sollicités dans les prochaines années étant donnée leur popularité auprès des bailleurs de fonds.

En général, avec les PPP, le gouvernement fournit certaines garanties aux entreprises afin qu'elles puissent investir dans un secteur donné et atteindre un ensemble d'objectifs. Elles comptent ensuite sur leurs compétences dans le domaine et leur accès au capital pour améliorer l'efficacité et l'investissement dans les services publics. Les contrats sont souvent signés pour une durée de 25 ans minimum. Pendant cette période, la compagnie privée touche des profits, tant que les objectifs sont atteints.

Les « partenariats public-privé » sont fondés sur le fait que le secteur public n'a ni les fonds ni les compétences pour fournir un service avec autant d'efficacité qu'une compagnie du secteur privé. En théorie, le souci de la rentabilité demande une certaine discipline aux entreprises et engendre à son tour de meilleures performances. Les partisans des PPP et de la privatisation soutiennent que les opérations menées par le gouvernement sont inefficaces, lentes et bureaucratiques, et peu

réceptives aux besoins des utilisateurs du service. Pour eux, tout provient du dynamisme du secteur privé, de son accès au capital, de sa flexibilité, de sa rentabilité et de son objectif principal : la satisfaction du client.

Mais qui en profite réellement ?

Les opposants des PPP prétendent qu'il s'agit d'une liquidation géante de l'actif public aux entreprises privées qui vont en réalité chercher à maximiser leur profit au détriment de la population locale. Les gouvernements auront beau fixer des objectifs, par exemple les niveaux d'investissements annuels dans les infrastructures, ils pourront difficilement s'assurer qu'ils sont atteints. La plupart des entreprises concernées ont un pouvoir économique et politique très important et elles réussiront à échapper aux sanctions. Les gouvernements locaux et nationaux auront du mal à faire pression sur des firmes géantes dont les chiffres d'affaire dépassent de beaucoup le revenu national des pays. Le secteur public peut et doit être transformé pour devenir plus efficace, pour être capable de mobiliser des ressources et s'engager à les distribuer en faveur des plus démunis.

Les avis sont partagés quant à la distribution réelle des bénéfices de telles mesures. Dans certains cas, ces négociations ne font que transmettre le pouvoir de monopole de l'État à une société privée. Le résultat dépend véritablement de la capacité du gouvernement à contrôler avec efficacité l'activité de la société. Une analyse récente du partenariat public-privé pour la distribution de l'eau par *Agua Argentina* de Buenos Aires, l'« exemple à suivre » très vanté, montre que les résultats sont nettement moins impressionnants que prévu, en termes de répercussions sur la pauvreté et de capacité du gouvernement local à faire respecter des objectifs stricts (Loftus & McDonald 2001).

Les observateurs pragmatiques estiment que les PPP sont encore là pour quelques années au moins. Il semble que rien ne puisse arrêter le revirement politique actuel en faveur de la privatisation, étant donné l'enjeu politique qu'il implique. Le FMI, la Banque Mondiale et la plupart des gouvernements de l'Ouest soutiennent fermement de telles

mesures, intégrées en tant que conditions principales dans les Stratégies de lutte contre la pauvreté (Poverty Reduction Strategies) négociées dans le cadre du programme mondial d'allègement de la dette. Ainsi, par exemple, les bailleurs de fonds acceptent de financer la distribution de l'eau seulement si le service est cédé au secteur privé.

Pour beaucoup d'organismes parapublics, les PPP semblent être la seule option, étant données les années de mauvaise gestion, d'ingérence politique et d'insuffisance de fonds publics. Ces organismes sont souvent endettés, ils connaissent des pertes continues et se retrouvent avec une main d'œuvre nombreuse, syndicalisée à l'extrême, et protégée contre le licenciement. Propriétés de l'état, ils peuvent difficilement recouvrer les dettes importantes de clients qui sont des acteurs politiques puissants.

Alors, si les PPP sont incontournables, comment les gouvernements et communautés peuvent-elles en tirer les meilleurs avantages? Quel est le meilleur moyen de renforcer la société civile pour contrôler les performances actuelles et surveiller les objectifs convenus? Une mesure envisageable serait de mettre en place un seuil minimum de prestations à fournir aux plus pauvres. Ainsi par exemple, le gouvernement sud africain garantit la gratuité des 6000 premiers litres d'eau (par an), distribués par son PPP aux foyers les plus démunis. La société civile et les structures publiques doivent s'engager et se donner les moyens de contrôler ces accords de manière efficace. Le secteur privé doit démontrer sa volonté d'adopter un certain niveau de transparence et de responsabilité, tout en gardant une certaine flexibilité dans les contrats pour tenir compte du caractère évolutif de l'environnement.

Campagne contre la privatisation au Ghana

Au Ghana, les plans de restructuration du service des eaux et la signature d'un contrat à long terme avec une très grande entreprise française ont provoqué une vive opposition. Le président Kufuor a insisté sur la nécessité d'un équilibre entre la responsabilité de distribuer à tous les citoyens de l'eau pure et potable, et l'assurance d'une gestion

économique du système viable. Et d'autres d'argumenter que l'eau est une ressource tellement vitale qu'elle ne devrait jamais être mise dans des mains privées. La Coalition nationale contre la privatisation de l'eau (National Coalition Against Water Privatisation) a mené une campagne pour encourager la tenue d'un débat public plus large et garantir des droits minimaux sur l'eau pour les plus pauvres. Plutôt que de céder les actifs à une très grosse entreprise étrangère, d'autres options doivent être étudiées, comme l'utilisation de petites entreprises locales ou le ravitaillement collectif par la gestion des bornes fontaines dans les régions les plus pauvres. Les investissements étrangers privés soulèvent le problème du rapatriement des profits. En pratique, il est aussi très difficile de résilier un contrat pour cause de performances insatisfaisantes. Une question complémentaire se pose sur l'intérêt de privatiser la distribution de l'eau sans privatiser le traitement des eaux usées, étant donné que ces services sont étroitement liés.

Exploitation de la biotechnologie pour les agriculteurs les moins aisés ?

Les PPP ont été promus particulièrement dans le secteur de la biotechnologie. De nos jours, pratiquement toutes les technologies et les connaissances relatives à la biotechnologie et à la manipulation génétique sont gérées par le secteur privé. Cependant, les entreprises privées n'ont aucun intérêt commercial à développer des produits biotechnologiques pour les agriculteurs qui n'ont pas les moyens de les acheter. Afin de réaliser le rêve biotechnologique et de faire que de telles technologies bénéficient aux paysans moins aisés, les gouvernements et organismes du secteur public devront passer des accords avec ces entreprises. On met en avant qu'« il n'y a rien de plus motivant que l'énorme défi de la sécurité alimentaire mondiale pour lancer une collaboration entre les services publics et pour le thème de la recherche agronomique... » (ISAAABrief no. 4 1997).

Le secteur privé confirme clairement sa propre position. « Aujourd'hui, la plupart des recherches effectuées dans le domaine de

la technologie génétique ont été menées par l'industrie privée. Tous les résultats de ces recherches peuvent être brevetés dans un but commercial et par conséquent, devenir financièrement inaccessibles aux pays pauvres. On peut imaginer que des accords spéciaux peuvent être établis pour des produits d'importance vitale, comme un médicament (par

exemple un vaccin contre le Sida) ou des variétés de semences. Mais il est peu réaliste de penser qu'une entreprise privée renoncera à fixer le prix du 'fruit de ses recherches' en fonction du marché, pour des raisons purement caritatives ». Par conséquent, si les atouts scientifiques détenus par le secteur privé deviennent disponibles pour le bien collectif mondial, ce sera sous certaines conditions.

Le programme Agricultural Biotechnology de l'USAID soutient des PPP dans le domaine de la biotechnologie depuis 1990 (Lewis 2000).

Les organismes partenaires travaillent au Costa Rica, en Égypte et en Indonésie, comme au Kenya, avec Monsanto et KARI sur la patate douce. Ces programmes comprennent le développement et le transfert d'une technologie particulière à bas prix ou à prix nul, la formation des scientifiques du pays concerné et des relations commerciales garanties après la fin du financement du projet. Les PPP sont importants pour les entreprises puisqu'ils aident à couvrir les risques et permettent au secteur privé

d'accéder à de nouveaux marchés. On considère que les pays en développement ont pu accéder à la technologie et à la formation de leurs scientifiques au sein même de leurs centres de recherches, de même qu'à une nouvelle culture d'entreprise se concentrant davantage sur les revenus et sur la clientèle (Lewis 2000). La différence de protection conférée par un brevet, selon les pays est une contrainte qui a découragé certains transferts de technologies, quand les intérêts commerciaux des entreprises concernées étaient menacés. Par conséquent, la condition requise pour obtenir le soutien de l'USAID était de passer une législation nationale conforme au processus d'obtention du brevet américain.

Les critiques considèrent ce genre de partenariat sous un angle moins favorable. Ils soutiennent que le secteur privé ne veut s'impliquer que s'il peut transférer la plupart des coûts et des risques sur le secteur public. La création des PPP fournit un moyen de forcer la nouvelle législation des droits de propriété intellectuelle des pays en développement, qui s'aligneront alors sur l'approche prise par la législation américaine des brevets, considérée comme particulièrement favorable aux intérêts des entreprises. Il faut reconnaître que les stratégies et motivations qui guident le capital privé seront toujours intéressées. Certaines entreprises ont plus de facilité à présenter leur stratégie d'une manière acceptable au vu de tous. Mais nul ne doit se faire d'illusions sur leurs intentions caritatives.



Références

ISAAA Briefs –

www.isaaa.org

Lewis, J. 2000. « Leveraging partnerships between the public and private sector ». In : G J Persley et M M Lantin (eds.), *Agricultural biotechnology and the poor*, CGIAR, Washington DC.

Loftus, A.J. & McDonald, D.A. 2001. « Of liquid dreams : A political ecology of water privatisation in Buenos Aires ». *Environment & Urbanisation*, vol 13 (2).



***The Drama of the Commons*, dirigé par Elinor Ostrom et al. National Academy aPress, Washington DC, 2002. Pour information, consulter le site www.nap.edu**

On reconnaît depuis longtemps que la gestion des ressources communes est au centre de nombreux problèmes environnementaux globaux ou locaux. Cet important recueil d'articles rassemble des auteurs-clés autour de l'analyse de la gestion des ressources communes dans différents contextes, et des limites de la privatisation, comme celle qui est induite par les permis commerciaux. L'incertitude scientifique et la conception d'institutions capables de traiter des systèmes complexes sont analysées et les leçons qui peuvent en être tirées sont ensuite clairement présentées. Ceci inclut la reconnaissance du fait que le modèle de la "tragédie des communs" n'est valide que dans des conditions restreintes, et qu'un modèle institutionnel unique ne peut pas rendre compte de toutes les situations de ressources de propriété commune. À l'inverse, il faudra procéder à d'importants ajustements et échanges à partir de résultats issus de différents systèmes de gestion. Parmi les défis-clés à relever, les auteurs incluent des améliorations conceptuelles, la compréhension de la dynamique des institutions de gestion des ressources, des modalités de traitement des conflits, et l'évaluation des effets de la globalisation. Au cours des 15 à 20 dernières années, une masse énorme de littérature a été produite sur le thème de la gestion des

propriétés communes. Pourtant, les forces en faveur de la privatisation semblent toujours plus fortes. Ce livre fournit le substrat théorique sur lequel pourront s'appuyer actions et dispositions collectives, que l'on doit associer à un travail politique et de lobbying plus actif si l'on veut que la gestion des communs survive au XXI^{ème} siècle.

***Access to land, rural poverty and public action*, dirigé par Alain de Janvry et al. Oxford, 2001. Pour information, contacter: enquiry@oup.co.uk**

Vous aurez sans doute besoin de lunettes pour lire cet ouvrage épais de 450 pages en petits caractères. Mais le jeu en vaut la chandelle ! Il couvre un éventail large de questions-clés sur les relations foncières, la recherche et les politiques publiques dans ce domaine pour différentes parties du Monde – Afrique, Asie, Amérique Latine et Europe de l'Est. Le chapitre introductif de de Janvry et al. présente un excellent résumé des réflexions passées et actuelles sur les relations entre terre, équité et productivité. Les auteurs constatent la résurgence d'un intérêt pour les politiques de réforme agraire vers la fin des années 1990, suite à une période où ce thème était considéré comme politiquement trop sensible. Les questions-clés sont : Quels droits de propriété sont-ils les plus aptes à garantir un usage efficace de la terre ? Comment les marchés fonciers peuvent-ils fonctionner de manière plus efficace et sont-ils toujours hostiles aux groupes les plus pauvres ? Comment peut

être réalisée la transition d'un système communautaire d'allocation foncière à un système de marché de manière à protéger les droits de certains groupes ?

Les autres grands noms de l'ouvrage sont Platteau & Baland sur les questions d'héritage en Afrique et en Europe, Ostrom sur les régimes de propriété commune, Sadoulet sur les marchés de location de la terre, et Binswanger & Deininger sur l'évolution de la politique foncière de la Banque Mondiale. Des cas d'Europe de l'Est où les terres ont été décollectivisées suite à la chute du Mur de Berlin, fournit un intéressant contrepoint aux autres types de réformes foncières au Brésil, et en Afrique du Sud. Les contributeurs à cet ouvrage démontrent clairement que la réforme foncière ne constitue pas une intervention technique isolée. Elle doit être profondément intégrée à des changements institutionnels plus larges et associée à des dispositions appropriées afin de soutenir les interventions de développement rural.

***African voices, African visions*, dirigé par Olugbenga Adesida & Arunma Oteh, Nordic African Institute, Uppsala, Suède, 2001. Pour vos commandes, contacter: order@city.akademibokhandeln.se**

Ce livre présente les vues d'africains qui seront les leaders de demain, rééquilibrant ainsi le débat quant à l'avenir de ce continent, qui tend à être dominé par des non-africains. Dans le but de fournir une plate-forme de réflexion aux jeunes générations, il a été



demandé aux contributeurs de réfléchir à l'horizon 2030, sur le monde dans lequel il aimeraient vivre, et sur leurs rôles potentiels dans la construction de ce futur. Tous les auteurs ont fait preuve d'optimisme quant aux perspectives de l'Afrique pour les trois prochaines décennies. Certains optent pour la fédération des états africains au sein d'une union plus forte, pour échapper aux formes actuelles de marginalisation ; d'autres notent l'importance de parvenir à une démocratie réellement participative qui fasse barrage aux tendances dictatoriales et qui déplace le pouvoir vers le bas pour encourager l'initiative locale. Un usage innovant de la technologie pourrait fournir les moyens nécessaires à l'Afrique pour combler l'écart avec les nations riches, mais il faut pour cela mettre l'accent sur les politiques de l'éducation et du savoir. Les auteurs soutiennent que les africains doivent trouver les moyens d'associer la culture et les valeurs de leur société avec des principes fondamentaux tels que justice et liberté, dans le cadre d'un mode de gouvernance qui assume sa nature multi-ethnique et qui garantit les droits des groupes.

Rethinking rural development. Development Policy Review, vol. 19 décembre 2001.
Contact: dpr@odi.org.uk

Étant donné la baisse d'intérêt et le déclin des budgets d'aide que subit l'agriculture, que faire? La tendance à la baisse sur le long terme des prix des produits agricoles, réduit les revenus et les profits des paysans sur toute la

planète. Alors que les aides amortissent cette tendance pour les paysans des pays de l'OCDE, dans la plupart des pays en développement les temps sont de plus en plus durs. Comment le secteur agricole et plus largement l'économie rurale peuvent-ils s'adapter à de tels changements ? Ce sont quelques-unes des questions soulevées dans ce recueil d'articles provocateurs dirigé par Simon Maxwell du Overseas Development Institute de Londres.

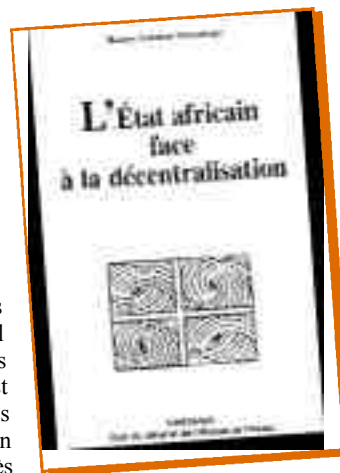
Avec un niveau de pauvreté toujours croissant dans nombre de régions rurales, l'agriculture ne peut plus être le moteur de la croissance des revenus ruraux. L'avenir de l'agriculture serait mieux assuré par la constitution de holdings basée sur un nombre restreint de grosses exploitations capables de profiter d'économies d'échelle substantielles et d'un meilleur accès aux marchés globaux. À l'avenir, la majorité de la population rurale pourrait se retrouver sans terre, et dépendre du salariat agricole et d'autres sources de revenus non agricoles. Bien que les petits agriculteurs aient été au cœur de nombreuses stratégies de développement rural au cours des deux ou trois dernières décennies, ce choix n'est peut-être plus pertinent, vu les niveaux élevés de diversification rurale, l'amélioration de l'accès

aux marchés et le développement d'alternatives économiques.

L'État africain face à la décentralisation, Antoine Sawadogo, Karthala, Paris, 2001. Pour vos commandes, contactez : karthala@wanadoo.fr ou visitez : www.karthala.com

L'auteur de ce livre en sait beaucoup sur les tentatives de décentralisation, pour avoir passé plusieurs années comme président de la Commission nationale pour la décentralisation du Burkina Faso. Cela n'a pas été une tâche facile, en raison des intérêts divergents tirant le processus à hue et à dia. Une grande partie de ce livre traite du malaise général des États africains, et de la faible compatibilité entre normes sociales africaines et structures occidentales, concepts et manières de mener les affaires du gouvernement.

La décentralisation a été pour partie une réponse aux dysfonctionnements d'un État hautement centralisé. Cependant, elle s'est engagée du mauvais côté, mettant en place un ensemble de structures au niveau national qui ont ensuite été imposées au niveau communal.





Sawadogo soutient que cela aurait beaucoup mieux fonctionné si on avait agi depuis le bas, en construisant sur des institutions localement reconnues comme légitimes.

Le chapitre sur la décentralisation au Burkina Faso est particulièrement intéressant, présentant le contexte, les textes légaux et le programme, ainsi que les types d'intérêts en compétition au sein et à l'extérieur du gouvernement, qui ont marqué le processus jusqu'à présent. Sawadogo remarque que c'est la communauté des bailleurs qui a particulièrement soutenu la décentralisation mais ni les bailleurs, ni les gouvernements africains, ne semblent croire en son efficacité en tant que processus. Qui plus est, les deux parties savent que l'argent doit être dépensé et ils ferment souvent les yeux sur les multiples problèmes rencontrés. Une part considérable des personnes impliquées est opposée à la mise en place de ces nouvelles structures de gouvernement local, par exemple, les autorités coutumières qui sentent leur pouvoir contesté, les autorités administratives ou le personnel des services techniques qui sont réticents à la dévolution de pouvoir de contrôle à ces nouvelles instances, et enfin les ONG qui se verrait bien au centre du clientélisme local.

Etant donné la nature inachevée de la décentralisation au Burkina Faso, l'auteur ne peut présenter un bilan définitif de ce qui a été accompli. Il fournit cependant, une vision nuancée et bien informée à tous ceux qui sont engagés dans des processus de décentralisation en Afrique et ailleurs.

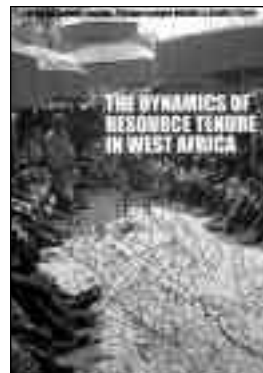
***The Dynamics of Resource Tenure in West Africa*, dirigé par Camilla Toulmin, Philippe Lavigne Delville et Samba Traoré. James Currey et Heinemann, ISBN 0-85255-419-2, 2002. Prix 15.95 £.**

Fruit de la collaboration franco-britannique, ces articles couvrent les questions de tenure foncière en Afrique de l'Ouest sous des angles variés – analyses des politiques nationales, évaluation des effets sociaux et économiques, description de projets pilotes, et nouvelles approches légales et administratives de la gestion foncière. L'ouvrage met en lumière une grande variété de situations foncières, avec des exemples allant des terres pastorales du Ferlo sénégalais aux forêts de l'Ouest Cameroun, depuis les pêches du Delta intérieur du Niger au Mali, aux terres agricoles densément peuplées du Sud Bénin.

Ces articles montrent clairement que les approches actuelles du foncier ne peuvent être comprises que dans une perspective historique, avec les effets successifs de la conquête coloniale, de l'indépendance nationale avec une affirmation forte de la propriété de la terre de la part de l'État, puis des ajustements structurels, qui ont tous fortement marqué de leur empreinte les dispositions légales et administratives. Les arguments mis en avant aujourd'hui en faveur de la certification foncière et de la privatisation

témoignent également de la domination de l'économie libérale de marché comme vecteur des intérêts occidentaux dans le monde. Néanmoins, on assiste aussi une ouverture en faveur des mécanismes locaux de gestion foncière, au travers de conventions locales, de comités villageois ou de conseils de districts. Même si elles ne constituent pas la panacée, de telles approches locales offrent de meilleures chances d'adapter les mesures à des besoins locaux spécifiques, que le système hautement centralisé précédent. Mais il y a beaucoup de tensions à résoudre entre les sources coutumières et officielles de pouvoir, et dans l'élaboration d'un processus de prise de décision vu par tous comme légitime et juste.

La recherche a un rôle important à jouer en aidant à évaluer les forces et les faiblesses des diverses approches à suivre. Les chercheurs doivent trouver le compromis entre le maintien de hauts standards de rigueur et d'objectivité, et la communication de leurs résultats au-delà d'un public universitaire en direction d'un éventail le plus large possible d'acteurs impliqués. Dans la mesure où l'éditeur de *Haramata* a aussi co-dirigé cet ouvrage, nous pensons le plus grand bien de cet excellent recueil d'articles de chercheurs africains, il est donc urgent de vous en procurer une copie !



Gestion de conflits

La vidéo *Cooling the Earth in the Karamoja* présente les efforts effectués pour amener des communautés en guerre à parler de paix. Depuis des siècles, les habitants du groupe des Karamoja aux frontières du Kenya, de l'Ouganda, du Soudan, et de l'Éthiopie se sont mutuellement razzé leur bétail. En raison de la disponibilité croissante des armes automatiques, ces razzias ont tourné au cauchemar mortel pour tous. Le processus d'amorce d'un dialogue de paix est présenté dans cette vidéo, depuis le niveau de base jusqu'aux meetings intergouvernementaux.

Pour obtenir des copies, contacter : Pan African Programme for the Control of Epizootics and Ace Communications, PO Box 15182, Nairobi, Kenya. acecom@africaonline.co.ke

Évaluation des interventions de développement

Ce manuel fournit aux ONG travaillant au Sud une approche d'évaluation de leurs activités de développement. Il débute avec une série de concepts et de discussions sur les méthodes

d'évaluation, et présente ensuite clairement les outils permettant d'entreprendre le processus d'évaluation. Bien conçu et présenté, ce manuel est un modèle de clarté.

Disponible en français auprès de COTA, prix 5 € plus frais de port, contact : sandra.descroix@cota.be, fax : + 32.2.223.1495



En bref

Brèves fournit un nouveau résumé concis de résultats en matière de politiques et de pratiques de gestion décentralisée des ressources naturelles. S'appuyant sur l'expérience du programme Sahel de l'IIED, le premier numéro traite les manières de renforcer les approches participatives de développement communautaire, sur la base d'un travail mené en Pulaar parmi les groupes pastoraux au Sénégal. Ces outils, connus sous le nom de LOHU en Pulaar, ont fortifié le débat sur les priorités au sein de la communauté, entre tous les groupes, qu'ils soient lettrés ou non, les jeunes et les vieux, les femmes et les hommes.

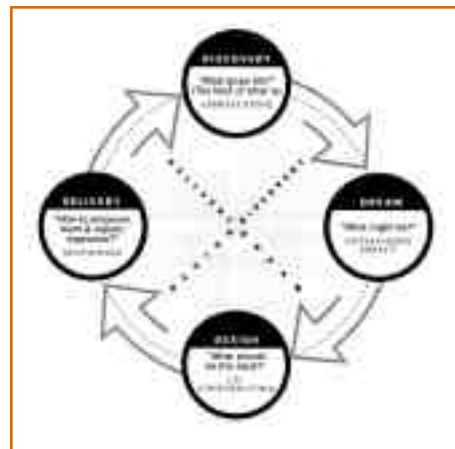
Contacter : Awa Faly Ba, iiedsen@sentoo.sn, ou visiter : www.iiedsahel.org

Voies positives

Comment mieux concevoir et diffuser les programmes de développement communautaires ? Comment renforcer les atouts, les perspectives et les aptitudes au niveau local ? *Appreciative inquiry* (L'enquête

d'appréciation) offre une série d'approches de formation développées par l'IISD-Canada et l'ONG indienne Myrada, qui s'appuie sur des travaux antérieurs menés au moyen des approches participatives PLA et PRA. Découverte, rêve, conception et diffusion sont les quatre étapes d'un cycle d'enquête qui a pour but le changement et le développement. Surmonter les défis importants auxquels font face les communautés pauvres peut s'avérer rebutant. Pour les relever, les gens trouvent davantage de confiance en eux s'ils prennent conscience de leurs succès passés et de leur capacité à bâtir ensemble un avenir meilleur.

Pour obtenir des exemplaires, contacter : myrada@vsnl.com ou www.myrada.org ou www.iisd.org/ai



Recherche pastorale

Cette série de brefs résumés de recherche propose des résultats



clés sur les systèmes d'élevage d'Afrique de l'Est, d'Asie Centrale et d'Amérique Latine. La cartographie du risque dans le Nord du Kenya et au Sud de l'Éthiopie, la dynamique des populations animales dans les zones pastorales du Sud de l'Éthiopie, les prévisions climatiques pour les éleveurs, les réseaux de commerce du bétail en Afrique de l'Est, la micro-finance et la diversification des revenus chez les éleveurs sont quelques-uns des sujets abordés dans cette première série de Lettres de Recherche. Produites par le Global Livestock Collaborative Research Support programme, elles proposent une excellente introduction à ces thématiques.

Pour obtenir des exemplaires des Lettres du PARIMA, contacter : glcrsp@ucdavis.edu ou visiter www.glcrsp.ucdavis.edu

Étude sur l'alimentation en Afrique

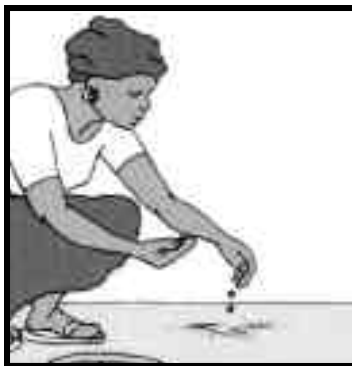
L'Université de l'État du Michigan dispose d'un site web très fourni d'articles sur de nombreux aspects de la sécurité alimentaire en Afrique. Il s'agit de travaux de chercheurs de la MSU, commandités par l'USAID et traitant du développement agricole dans un grand

nombre de pays africains. Les textes sont en général à télécharger sous Adobe Acrobat. Le site peut être interrogé par pays, auteur ou thème.

Adresse web : www.aec.msu.edu/agecon/fs2

Des arbres pour les femmes

Cet ensemble de manuels de base sur la culture, la gestion et l'usage des arbres sur les terres agricoles a été élaboré à l'intention des paysannes non alphabétisées. Les techniques d'illustration ont été développées sur plusieurs années en collaboration avec un grand nombre d'agricultrices non lettrées. Le processus utilisé pour ces techniques centrées sur la plantation et le soin des arbres, peut être décliné sur de nombreux autres thèmes. Son principal objectif a été d'assurer une communication plus efficace entre les



populations locales et les agents de terrain en impliquant les utilisateurs finaux et en utilisant un matériel qui peut être produit à bas prix par des organisations locales.

Pour plus d'informations, contacter Rose Clarkson : R.Clarkson@ed.ac.uk, fax: +44.131.650.7214



Infos sur l'Afrique?

Africa at a glance fournit des faits et chiffres pour 2001/2002 sur des questions sociales, économiques et politiques – taux d'urbanisation, alphabétisation, dette, commerce, forces armées, unions économiques régionales ou résultats électoraux.

Pour commander : *Africa Institute of South Africa*, 20 US\$ plus frais de port. ISBN: 0 7983 0156. Contacter: ai@ai.org.za ou visiter www.ai.org.za

Jardins verts

Garder les plantes en bonne santé est une préoccupation centrale pour les petits paysans. Les diverses publications produites par Terres et Vie, démontrent qu'un usage maximal de la diversité biologique constitue un excellent moyen de protection des cultures contre les maladies et les parasites et de garantie de leur croissance et de leur alimentation. Le recours à des méthodes chimiques est à la fois coûteux

pour le paysan et pour l'environnement, les autres humains et les créatures vivantes. Cette série de manuels couvre un vaste éventail de sujets, depuis les questions des parasites et de la salinisation jusqu'au contrôle de l'érosion éolienne et par l'eau. Les photos et illustrations des publications sont également disponibles séparément, de même que des vidéos promouvant des approches agro-écologiques de gestion de la terre et de la production agricole.

Nombreuses publications disponibles en anglais et en français. Visiter les sites : terres.et.vie @linkline.be et www.terreetvie.com

Prajateerpu – donner une voix aux pauvres

Prajateerpu veut dire "jugement du peuple", signifiant un moyen par lequel les petits paysans marginalisés peuvent se faire entendre. Dans l'État indien d'Andhra Pradesh, le gouvernement a préparé une nouvelle "Vision 2020", visant à moderniser l'agriculture et l'économie rurale, sur un financement de la Banque Mondiale et de plusieurs autres bailleurs. Ce programme prévoit que sur les

vingt prochaines années, la proportion des gens vivant de la terre passera de 70 à 40%. La tenure foncière va se concentrer dans de grandes exploitations et la mécanisation se substituera au travail dans l'agriculture. L'agriculture par contrat va se diffuser largement de même que les OGM.

Mais de nombreuses populations pauvres ne partagent pas ce point de vue. L'année dernière, un jury de citoyens, composé de 19 petits paysans venant de toutes les régions de l'État d'Andhra Pradesh, se basant sur des faits émanant de nombreux témoignages, ont examiné des propositions alternatives pour l'avenir. Ils ont affirmé leur souhait d'une alimentation et d'une agriculture qui leur permette l'auto-suffisance et d'un contrôle communautaire sur les ressources. Ils se sont déclarés en faveur de la conservation de la fertilité des sols, de la diversité des cultures, des arbres et des élevages, et d'une prise en compte des connaissances, des compétences et des institutions locales. Ils ont le sentiment que le programme « Vision 2020 » a été conçu sans la moindre participation des plus démunis et qu'il risquait d'aggraver leur sort. L'existence de ce jury citoyen est très prometteuse, générant le débat, offrant aux plus démunis un canal d'accès à l'information et leur permettant d'être entendus.

Pour obtenir un exemplaire de ce rapport : Prajateerpu – contacter Michel.Pimbert@iied.org, ou t.wakeford@ids.ac.uk



est publié par l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED)
3 Endsleigh Street,
Londres WC1H 0DD, R.U.
Te : (+44 20) 7388 2117
Fax : (+44 20) 7388 2826
Courriel : drylands@iied.org
<http://www.iied.org>

Comité éditorial:

Ced Hesse	Camilla Toulmin
Thea Hilhorst	Bara Guèye
Nicole Kenton	Elspeth Coutts
Michael Ochieng Odhiambo	

Traduction: Fadhila Le Meur
Production: Bridget Tisdall
Impression: Russell Press, Nottingham

Haramata est reconnaissant du soutien financier du Ministère danois des Affaires Étrangères

ISSN 0964-6973

IIED est une association à but non lucratif dont le N° d'enregistrement est 800066.



La survie du coton est-elle possible?

Les producteurs de coton ouest africains ont fait face à une forte chute de prix lors de la dernière saison, la fibre de coton passant de près de 1000 FCFA/kg au début de l'année 2001, à 600 FCFA/kg à la fin de l'année 2001. Le Burkina Faso, le Mali, le Tchad et le Bénin ont été particulièrement touchés. Le coton représente pour ces pays 50% ou plus de leurs recettes d'exportation, constituant une source majeure de revenus pour les gouvernements et pour des millions de familles agricoles.

Les organisations paysannes des ces pays ont lancé un appel à l'aide en demandant la suppression de la plupart des subventions versées par leurs gouvernements aux agriculteurs des USA et de l'Union Européennes, subventions qui sont en partie responsables de la chute des prix sur le marché mondial. Les agriculteurs des pays riches, protégés par les subventions, peuvent continuer à produire de grandes quantités de coton vendues à perte ; par exemple, les exploitants états-uniens ont un prix plancher garanti de 72 cents la livre de coton, alors que les prix mondiaux n'atteignent pas la moitié de ce montant. Il est estimé que l'Afrique de l'Ouest et Centrale gagnerait l'équivalent de 250 millions US\$ par an si les Etats-Unis ne subventionnaient pas leurs producteurs de coton.

Pour les paysans ouest africains et leurs gouvernements, une chute des prix sur le marché international est synonyme de ruine. Sans subvention agricole au Mali, au Bénin, au Tchad et au Burkina Faso, les



producteurs de ces pays s'enfoncent dans l'endettement, alors que leurs gouvernements sont forcés de s'adresser à la Banque Mondiale et à d'autres bailleurs de fonds pour demander de l'aide. Une estimation prévoit que le Burkina Faso va perdre 40 milliards de FCFA cette année à cause de la chute du prix du coton.

En théorie, le nouveau round de négociations qui va avoir lieu dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) traitera des productions agricoles commerciales, et il est supposé présenter un calendrier négocié pour l'abrogation de la plupart des subventions. Pourtant, il y a peu d'espoir qu'un tel changement survienne. C'est plutôt l'inverse qui se passe actuellement, avec par exemple la récente promulgation d'un projet de Loi agricole aux Etats-Unis qui va encore augmenter les subventions attribuées aux agriculteurs de ce pays. En matière de « libéralisation économique » – elle est très en vogue parmi les gouvernements des

pays de l'OCDE quant il en va de leurs relations avec l'Afrique –, il y a clairement une règle du jeu pour les riches et une autre pour les pauvres.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur les producteurs de coton de l'Afrique de l'Ouest, visitez nos sites www.abcburkina.net et www.dagris.fr. Pour apporter votre voix à la campagne de sauvetage des producteurs de coton, envoyez un message à : campagne.coton@abcburkina.net